

Avis

Projet de complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

22 octobre 2020

Présenté à :

**Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement**



**Raymond Chabot
Grant Thornton**



Le 22 octobre 2020

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

**Raymond Chabot
Grant Thornton & Cie S.E.N.C.R.L.**
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5P7
T 418 647-3151

Objet : Avis – Projet de complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

Mesdames,
Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous présenter notre rapport portant sur le Projet de complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay.

Raymond Chabot Grant Thornton s'intéresse au projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay, par GNL Québec inc. (ci-après « GNL Québec »), depuis ses débuts en 2014.

Sachant que le projet aurait des répercussions directes sur la région, nous nous sommes fait un devoir de suivre l'actualité relative à celui-ci afin de mieux comprendre le projet et les incidences de sa réalisation. De plus, c'est avec grand intérêt que nous avons pris connaissance des travaux du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement dans ce dossier.

La firme est bien implantée avec ses 7 bureaux et près de 150 professionnels répartis aux quatre coins de la région. Elle voit tout le potentiel que représente ce projet pour l'avenir du Saguenay–Lac-Saint-Jean et pour la croissance de tout le Québec.

À la lumière des informations que nous avons recueillies, nous désirons informer la Commission que nous appuyons la réalisation du projet de GNL Québec. Bien que celui-ci ait suscité et suscite encore un certain nombre de questions principalement liées à ses impacts environnementaux, nous sommes d'avis que le promoteur démontre une conscience environnementale et sociale importante qui favorisera la réalisation du projet dans le respect de l'environnement et des gens. Selon le promoteur, une fois en activité, l'usine sera carboneutre, ce qui en ferait la première usine carboneutre de liquéfaction de gaz naturel au monde. De plus, comme le produit viendrait remplacer des sources d'énergies plus polluantes comme le charbon et le mazout, il contribuerait au mieux-être écologique de la planète. Notre confiance est également renforcée par les règles strictes imposées par les gouvernements fédéral et provincial.

Dans le cadre de ce mémoire, Raymond Chabot Grant Thornton portera ainsi une attention particulière aux retombées économiques pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et pour tout le Québec de ce projet structurant, qui représente une occasion de diversification économique importante.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec Éric Dufour au 418 549-4142, poste 3638.

En espérant avoir l'occasion de partager vos défis, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, nos salutations les plus distinguées.

Raymond Chabot Grant Thornton & Cie S.E.N.C.R.L.

Éric Dufour, FCPA, FCA
Vice-président des régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean,
de Chibougamau et de la Côte-Nord
Associé – Conseil en management

/ms

UNE IMPORTANTE OCCASION DE DIVERSIFICATION

La robustesse de l'économie d'une région passe inévitablement par la diversification des industries qui la composent. Depuis le début du siècle dernier, l'économie du Saguenay–Lac-Saint-Jean est principalement basée sur la fabrication d'aluminium, l'agriculture ainsi que la foresterie, incluant les pâtes et papiers. Selon les statistiques de 2019 du ministère de l'Économie et de l'Innovation, la proportion des emplois provenant du secteur primaire représentait plus du double de ceux de l'ensemble du Québec, soit 4,6 % pour la région et 2,2 % pour le Québec¹. La dépendance de la région aux secteurs énumérés plus haut rend son économie plus susceptible d'être fragilisée; c'est pourquoi la région souhaite diversifier davantage son économie et l'expertise de la main-d'œuvre qui la compose.

La situation actuelle causée par la pandémie de COVID-19 démontre bien l'importance de la diversification économique, particulièrement la nécessité de créer des emplois et de générer de la richesse, tout en respectant les collectivités et les environnements dans lesquels seront développés des projets porteurs d'avenir, comme celui de GNL Québec. Pour prospérer et demeurer concurrentielles, toutes les régions du Québec doivent pouvoir compter sur des projets structurants qui contribueront à leur dynamisme et à leur vitalité économique et, conséquemment, à celle du Québec tout entier.

Soulignons que le projet de 9 milliards de dollars présentement à l'étude est le plus important projet industriel de l'histoire du Québec, et il représenterait une occasion sans précédent de diversification. Cette diversification se révèle essentielle. Il y a quelques mois, nous parlions de pénurie de main-d'œuvre, alors que la région était en situation de plein emploi, ce qui n'est actuellement plus le cas.

Ainsi, nous sommes d'avis que nous devons, collectivement, saisir les occasions de développement et de diversification de notre économie, et les répercussions économiques et psychologiques découlant de la pandémie viennent appuyer et renforcer notre position.

Les régions du Québec, comme celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean, ne peuvent plus demeurer concurrentielles sur les plans national et international si leurs économies demeurent principalement concentrées sur quelques secteurs d'activité. Bien que nous saluons la contribution significative des industries existantes sur le territoire saguenéen ainsi que leur apport remarquable au développement et à la prospérité de l'économie, nous nous devons de reconnaître qu'afin de stimuler davantage la croissance de la région, ce projet répond assurément à cette prérogative.

Raymond Chabot Grant Thornton, par ses services et ses interventions auprès de sa clientèle, a une grande préoccupation pour tout ce qui favorise la diversification économique des régions. En ce qui concerne le Saguenay–Lac-Saint-Jean, force est d'admettre que la réalisation de ce projet permettrait de donner de l'oxygène à l'économie.

¹ Ministère de l'Économie et de l'Innovation. *Région Saguenay–Lac-Saint-Jean : structure économique*, [en ligne], 2020. [<https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/saguenay-lac-saint-jean/portrait-regional/structure-economique/#:~:text=Comme%20dans%20l'ensemble%20du,que%20vers%20les%20services%20publics.>] (Consulté le 19 octobre 2020).

UN PONT VERS UN PLAN DURABLE

Selon nous, il est en effet possible de penser à une croissance du Québec en exploitant nos ressources naturelles tout en faisant preuve d'un grand souci de l'environnement. Pour que cela soit possible, nous faisons confiance aux instances gouvernementales ainsi qu'aux lois en place pour veiller à la conformité.

Le Québec possède un cadre normatif sécurisant à l'égard des critères de respect d'un avenir meilleur du point de vue environnemental, et les entrepreneurs doivent s'y conformer avec grande discipline.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET DÉMOGRAPHIQUES

Le projet de GNL Québec aurait des effets directs sur l'économie de sa région d'accueil non seulement parce que les installations de liquéfaction et d'entreposage ainsi que les infrastructures maritimes seraient situées dans la région, mais aussi parce que le siège social de l'entreprise est situé à Saguenay et que la grande majorité des employés affectés au projet habiteraient dans la région.

La période de construction serait synonyme de retombées considérables, avec la création de 4 000 emplois directs en période de pointe et de 2 000 emplois indirects. Les travaux engendreraient des retombées économiques de plus de 600 millions de dollars et des recettes fiscales de 100 millions de dollars pour chacune des années de construction.

La phase d'exploitation créerait, quant à elle, environ 1 100 emplois directs et indirects, dont environ 300 sur le site de l'usine de Grande-Anse. Ces emplois bien rémunérés dynamiseraient davantage l'économie locale, en plus d'engendrer des retombées de plus de 807 millions de dollars annuellement. De plus, le taux de chômage moins élevé aurait une incidence favorable sur la lutte aux problèmes sociaux. Rappelons que les recettes fiscales prévues sont d'environ 110 millions de dollars par année, soit des milliards de dollars pour la durée de vie du projet.

Par ailleurs, notons que plusieurs entreprises régionales profiteraient de l'arrivée d'une telle industrie dans la région, et ce, de diverses façons. En effet, s'il est vrai que bon nombre d'entreprises pourraient devenir des fournisseurs de GNL Québec, accroissant ainsi leur chiffre d'affaires, elles auraient également la possibilité de développer une nouvelle expertise qui pourrait profiter non seulement à des entreprises ailleurs au Québec, mais également à des organisations dans le reste du Canada et ailleurs dans le monde.

Le projet proposé par GNL Québec aurait aussi une incidence positive sur la démographie de la région. Selon les plus récentes prévisions publiées par le ministère de l'Économie et de l'Innovation, la région se dirigerait vers une décroissance de sa population dès l'an prochain². Avec ses 1 100 emplois en période d'exploitation, le projet contribuerait de façon directe à lutter contre la décroissance prévue. La région a besoin d'un tel projet d'avenir.

² Ministère de l'Économie et de l'Innovation. *Région Saguenay–Lac-Saint-Jean : démographie*, [en ligne], 2020. [<https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/saguenay-lac-saint-jean/portrait-regional/demographie/>] (Consulté le 17 octobre 2020).

CONCLUSION

Raymond Chabot Grant Thornton est en faveur de la réalisation, dans le respect de l'environnement et des collectivités concernées, du Projet de complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay déposé par GNL Québec. Par conséquent, nous espérons que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement émettra une recommandation en faveur du projet. Il en va du mieux-être de notre économie régionale et de celle de tout le Québec. Ce projet se révèle de surcroît un moteur de création de richesse non négligeable, particulièrement dans un contexte de relance économique où le Québec a bel et bien besoin de projets structurants.

À PROPOS DE RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

Raymond Chabot Grant Thornton est une firme de services professionnels vouée au succès des organisations et de leurs dirigeants depuis 1948. Les professionnels de la firme sont engagés à accompagner les clients dans leur réussite grâce à une profonde compréhension de ce qui compte pour eux, pour leur entreprise et pour leur industrie. Cette fine connaissance, jumelée au talent et à la passion d'une équipe de professionnels, permet de stimuler la croissance. Leader québécois et canadien dans les domaines de la certification, de la fiscalité, des services-conseils, du redressement d'entreprises et de l'insolvabilité, Raymond Chabot Grant Thornton compte sur une équipe de plus de 2 800 professionnels, dont quelque 200 associés, répartis dans plus de 115 bureaux au Québec et dans les régions d'Ottawa et d'Edmundston.

Conjointement avec Grant Thornton LLP, autre firme canadienne, et l'organisation mondiale de sociétés membres Grant Thornton, nous sommes présents dans plus de 140 pays et comptons plus de 56 000 employés qui offrent une véritable connaissance, une perspective innovante et l'agilité nécessaire afin que les clients continuent d'évoluer.



rcgt.com



Certification | Fiscalité | Conseil